

Vous êtes confronté à une situation non prévisible. Dans ce contexte, vous souhaitez solliciter la Ville pour une aide exceptionnelle. Nous vous invitons à remplir ce dossier. Celui-ci sera étudié par la commission d'attribution des subventions.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le dossier dûment complété devra être transmis à :

**Mairie de Douai
Direction de l'événementiel et de la vie associative ou Direction des sports
CS 80836 · 59508 Douai Cedex**

**Vous pouvez également retrouver ce dossier
et le compléter via le site internet de la ville : www.douai.fr**



I. Identification de votre association :

Nom de votre association :

Adresse du siège social :

Téléphone : @

N° de SIRET :

(si vous n'en possédez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE, 130 avenue du Pdt Kennedy à Lille, cette démarche est gratuite)

Objet de votre association :

.....

.....

Nom du responsable de l'association :

Qualité :

II. Présentation de la situation faisant l'objet de la demande de subvention exceptionnelle :

La situation était-elle prévisible en début d'année : oui non

III. Tableau financier :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
		Ressources propres	
		Subvention ville de Douai	
		Autres subventions	
		Partenaires privés	
		Autres recettes	
TOTAL DEPENSES =		TOTAL RECETTES =	

L'association sollicite une subvention exceptionnelle de €

- **Attestation sur l'honneur :**

Je soussigné(e), (nom, prénom) : représentant(e) légal(e) de l'association,

- déclare que l'association est régulièrement déclarée
- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- déclare avoir souscrit une assurance couvrant toutes les activités de l'association et de ses membres
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics
- précise que cette (ou ces) subvention(s), si elle est (ou sont) accordée(s), devra (ou devront) être versée(s) au compte bancaire ou postal de l'association pour lequel un RIB est joint au présent dossier.
- Déclare avoir pris connaissance de l'article L.1611- 4 du code général des collectivités territoriales, issu du décret-loi du 30 octobre 1935 : « **Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut-être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité** »
- **Reconnais être informé(e) que la Ville de Douai se réserve le droit de verser le solde de la subvention que sur fourniture des pièces administratives et financières.**

Fait le : _____ A : _____

Signature du représentant légal de l'association :

ATTENTION :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR :

POUR TOUTES LES DEMANDES

- le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- le dernier rapport annuel d'activité approuvé
- le bilan financier de l'année N-1
- un relevé d'identité bancaire ou postal
- un dernier relevé de compte de l'association**

EN + SI VOTRE ASSOCIATION N'A PAS DEPOSE DE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE

- un exemplaire des statuts
- une copie du récépissé de déclaration de l'association en Préfecture ou Sous-Préfecture
- une copie de la parution au Journal Officiel
- un relevé d'identité bancaire ou postal
- un dernier relevé de compte de l'association**